Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 018-211802079-20260526-CM2026051-DE

VILLE DE SAINT FLORENT SUR CHER (CHER)

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026
DÉLIBERATION N° 2026-051

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18h30, le Conseil municipal de SAINT-FLORENT-SUR-CHER, légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire et séance publique dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Line CIRRE, Maire sortante.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
CIRRE Marie-Line, Maire	X			LEGER-GARAUT Frédérique	X		
LAUVERGEAT Patrice, Adjoint	X			LE GRANDIC Frédéric	X		
ROBERT Marinette, Adjointe	X			TAILLANDIER Nathalie	X		
TAILLANDIER Michel, Adjoint	X			LE GRANDIC Patricia	X		
DUSSIAU Nadine, Adjointe	X			LOUGLAYAL Hicham	X		
VILLALDEA Rafaël, Adjoint	X			SADDIK Karim	X		
PORRAS Meggan, Adjointe	X			GOBIN Ludivine	X		
MNICH Pascal, Adjoint	X			COLOMBIER Luc		X	M-L. CIRRE
MASSON Stéphanie, Adjointe	X			MARC Solène	X		
PETITJEAN Eliane	X			TISSIER Julien	X		
FRODEFOND Gabrielle	X			MORINEAU Claude	X		
BRUNAUD Pascale	X			NOBLE Bruno	X		
BOUCHARDON Thierry	X			ROUSSEAU-GAY Eva	X		
WORGELD Thierry	X			MENEUST Marylin	X		
LAMBERT Jacques	X						

Secrétaire de séance : Madame Nadine DUSSIAU

En exercice :	29	Présents :	28	Pouvoir(s) :	1	Votants :	29	Absent(s) :	1

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire sortant expose :

La Commune de Saint-Florent-sur-Cher compte 6 556 habitants. L'article L.2121-2 du Code général des collectivités territoriales fixe le nombre de membres du Conseil municipal à 29 pour une commune entre 5 000 et 9 000 habitants.

Madame le Maire procède à l'appel nominatif des conseillers municipaux.

Vu l'article L.2121-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code électoral,

Considérant la proclamation des résultats à l'issue des élections municipales organisées le 15 mars 2026,

Considérant que les 29 sièges sont pourvus,

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

23 MARS 2026

Acte rendu exécutoire
Date de mise en ligne : 26/05/2026

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 018-211802079-20260526-CM2026051-DE

Le Conseil municipal est réputé complet et les conseillers municipaux sont installés dans leurs fonctions.

Fait et délibéré et ont signé avec Nous, les membres présents,

Saint-Florent-sur-Cher, le 20 mars 2026

Madame Le Maire,
Marie-Line CIRRE

La secrétaire de séance,
Madame Nadine DUSSIAU





Acte rendu exécutoire
Date de mise en ligne : 26/05/2026